

*Questions orales*

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, c'est au très honorable chef de l'opposition qu'il appartient de concilier les attendus de sa question avec la question elle-même.

En sa qualité d'ex-ministre, il sait qu'il y a un mécanisme légal pour rendre ces décisions fiscales, qu'elles sont prises par le ministère du Revenu national. Ce qu'il y a de certain, c'est que s'il désire interroger le ministre du Revenu national, ce ministre sera sûrement en mesure de lui expliquer ce mécanisme—mécanisme qu'il comprend, j'en suis sûr—de façon plus détaillée. Mais il sait, ou il devrait savoir que ces décisions fiscales ne sont pas examinées ou révisées en conseil des ministres.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Le vice-premier ministre me dit que cette question n'a pas été examinée au comité des priorités et de la planification. Pourtant, l'ex-sous-ministre des Finances a dit qu'elle l'avait été, et qu'il avait quitté la pièce pour ne pas prendre part aux délibérations.

LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE À L'EX-SOUS-MINISTRE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Je voudrais poser une question au ministre des Finances. Le premier ministre a bien précisé à sa conférence de presse vendredi dernier que ni lui ni un seul ministre important, ce qui veut sans doute dire le ministre des Finances, n'étaient au courant de cette décision fiscale de 1 milliard de dollars.

Ce matin, dans le *Globe and Mail*, on pouvait lire que, selon M. Cohen, le ministre des Finances l'avait relevé de ses fonctions à cet égard à cause d'un conflit d'intérêts possible et que le ministre des Finances s'était personnellement occupé de tout cela.

La question que je veux poser au ministre des Finances est celle-ci. N'était-il pas au courant de cette décision fiscale? N'a-t-il pas dit au ministre du Revenu national après que le comité des priorités et de la planification ait pris sa décision que cela faisait partie de l'achat de Gulf?

**Une voix:** Allons donc!

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Que s'est-il vraiment passé? Il n'y a pas de quoi rire. Cette affaire est très grave.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je demanderais au très honorable chef de l'opposition de lire l'article très attentivement. M. Cohen parlait de la transaction Gulf-O&Y. L'acquisition de Gulf Canada par O&Y fait l'objet de longues discussions à cause de son importance.

ON DEMANDE QUE LE COMITÉ DES FINANCES EXAMINE LA QUESTION

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le premier ministre et le ministre des Finances tournent autour du pot depuis des semaines. Je vais poser une question dans les règles au président du comité des finances, c'est-à-dire au député de Mississauga-Sud.

Je voudrais lui demander s'il acceptera de convoquer une réunion du comité pour examiner l'acquisition de Gulf Canada par O&Y et faire témoigner toutes les parties à cette transaction. Ceux-ci pourront produire les décisions fiscales qui les concernent. Cela n'irait pas à l'encontre de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les intéressés pourraient nous faire part des décisions qui les touchent eux-mêmes. Le comité pourrait ensuite convoquer le ministre des Finances, le ministre du Revenu national, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le premier ministre.

Est-il disposé à le faire?

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Et n'attendez pas que Mike vous souffle la réponse.

**M. le Président:** J'ai du mal à accepter la question. Le très honorable chef de l'opposition sait que les questions posées aux présidents de comités doivent traiter d'affaires que le comité est en train d'étudier.

**Une voix:** Allons donc!

**M. le Président:** Les questions sont censées porter sur des sujets à l'étude au comité. C'est tout ce qui est permis.

Vu les circonstances, le très honorable chef de l'opposition voudra peut-être poser sa question autrement.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** J'ai dit ce que j'avais à dire au président du comité. Il sait ce qu'il peut faire.

● (1420)

**L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé):** Monsieur le Président, le très honorable député sait que le ministre des Finances et le vice-premier ministre ont déjà fourni des réponses plus que satisfaisantes à ce sujet.

Notre gouvernement a fait l'impossible pour garantir que les parlementaires auraient toutes les occasions voulues de discuter de choses importantes et non des questions artificielles que le chef de l'opposition essaie de soulever à propos de cette transaction.

LE RÔLE DU SOUS-MINISTRE ADJOINT

**L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount):** Monsieur le Président, étant donné les révélations de M. Cohen, je ne pensais pas que le ministre des Finances nous donnerait des réponses évasives. Pour répondre à ce que vient de dire le ministre, M. Cohen a déclaré que le ministre a été informé que le ministre des Finances et M. David Weyman, sous-ministre adjoint responsable de la politique fiscale, s'occupaient de l'acquisition de Gulf. Le ministre veut-il nous dire que le sous-ministre adjoint responsable de la politique fiscale n'a pas tenu compte d'une décision fiscale rendue par le gouvernement du Canada?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, si une décision fiscale a été rendue, c'est par le ministère du Revenu national, puisqu'en vertu de la loi, ces questions relèvent de sa compétence. Le député connaît bien cette loi, étant lui-même fiscaliste.